REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 25

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	9
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**10**
2.1.	**PROGRAMME 331:** DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	14
2.2.	**PROGRAMME 332:** DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	20
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	24
2.3.	**PROGRAMME 333:** DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL	25
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	26
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	27
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	30
2.4.	**PROGRAMME 334:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	34

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 35

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 35

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015 35

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015 37

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 38

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 39

3.2. LEÇONS APPRISES 41

3.3. PERSPECTIVES 41

NOTE EXPLICATIVE

Le 1er janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance.Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Pour atteindre l'émergence projetée à l'horizon 2035, le Cameroun a besoin d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique.

A ce titre, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, accorde une place de choix au développement des Enseignements Secondaires, faisant de ce niveau d'enseignement un des leviers que le Gouvernement voudrait actionner.

Dans cette perspective, le Gouvernement entend :

- atteindre l'universalisation de l'Education au premier cycle des enseignements secondaires, de manière à porter à ce niveau le paquet minimum de connaissances fondamentales dont devrait disposer tout camerounais.
- arrimer les formations offertes au second cycle de l'enseignement secondaire général à celles de l'enseignement supérieur et mettre un accent sur l'amélioration de la qualité davantage de filières scientifiques, des laboratoires, des équipements informatiques, etc…) ;
- améliorer la qualité de l'enseignement technique et professionnel, en l'adaptant aux besoins réels du marché de l'emploi et de l'environnement.

Ces objectifs sont en adéquation avec les missions du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) telles que fixées par le Décret N° 2012/267 du 11 juin 2012.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n° 2012/267 du 11 juin 2012, le Ministère des Enseignements Secondaires est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement secondaire et d'enseignement normal.
A ce titre, il est chargé :

- *de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement secondaire général et technique;*
- *de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement normal;*
- *de la conception des programmes d'études et de la recherche des méthodes de l'enseignement secondaire général et technique ainsi que du contrôle de leur mise en œuvre ;*
- *de la conception des programmes d'études et de la recherche des méthodes de l'enseignement normal et technique ainsi que du contrôle de leur mise en œuvre, en relation avec le ministère chargé de l'éducation de base ;*
- *de la formation morale, civique et intellectuelle des élèves de l'enseignement secondaire général et technique, en liaison avec le ministère chargé de la Jeunesse et de l'Education civique ;*
- *de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau*

d'enseignement ;

- *de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;*
- *du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des structures d'enseignement publiques et privées pour ce niveau d'enseignement;*
- *de l'orientation et de la planification scolaire ;*
- *de la politique du livre pour ce niveau d'enseignement ;*
- *du suivi des constructions des bâtiments et infrastructures scolaires de ce niveau d'enseignement ;*
- *de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants de ce niveau d'enseignement sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;*

Il assure la tutelle de :

- l'Office du Baccalauréat du Cameroun (O.B.C) ;
- General Certificate of Education Board (G.C.E.Board).

Au regard des défis que présentent les missions ci-dessus énumérées, les actions à mettre en œuvre seront orientées sur les fonctions principales suivantes :

- Administration générale de l'enseignement ;
- Enseignement secondaire général ;
- Enseignement secondaire technique et professionnel;
- Enseignement normal.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

§ Les quatre (4) programmes du Ministère des Enseignements Secondaires ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

o La mise en application de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat

o Les orientations stratégiques nationales en matière d'éducation et de formation envisagées par l'Etat autour de la vision à long terme (2035)

o La Loi d'Orientation de l'Education d'avril 1998

o La mise en application d'un nouvel organigramme (2012)

o La situation d'insécurité qui prévaut aux différentes frontières du Cameroun

§ **La mise en application de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat.**

Dans sa quête de performances des administrations, le Gouvernement de la République a, à travers à la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, institué le budget programme qui, est-il besoin de le rappeler, entre en vigueur dès l'exercice budgétaire

2013. Le Ministère des Enseignements Secondaires (**MINESEC**) a élaboré, conformément à cette loi, aux orientations du DSCE, aux axes d'action de la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation et aux instructions et directives du Chef de l'Etat, le PPA sur la base de l'enveloppe budgétaire de **DEUX CENT CINQUANTE ET UN MILLIARDS QUATRE CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLIONS (251 478 000 000 000) de francs CFA.**

§ **Les orientations stratégiques nationales.**

Dans le but de devenir un pays émergent à l'horizon 2035, le Cameroun a besoin d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique. A ce titre, les orientations stratégiques nationales en matière d'éducation et de formation envisagées par l'Etat s'articulent autour de la vision à long terme 2035 : « Le Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». Ces orientations stratégiques qui sont mises ensemble dans le cadre du développement humain, «permettront non seulement d'améliorer les conditions de vie des populations mais aussi, de disposer d'une main d'œuvre qualifiée, abondante et compétitive par rapport à d'autres pays.

§ **La Loi d'Orientation de l'Education d'avril 1998**

Par ailleurs, cette loi exige une réorganisation des cycles de formation. On passera d'un premier cycle de 4 ans à un premier cycle de 5 ans avec deux sous-cycles dont un sous-cycle d'observation de 2 ans et un sous-cycle d'orientation de 3 ans. Le second cycle passera de 3 ans à 2 ans. Ce qui nécessite une révision des curricula.

§ **La mise en application d'un nouvel organigramme (Juin 2012)**

Conformément au décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), le MINESEC est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement secondaire général, technique et normal. Le basculement des Ecoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Général exige au MINESEC de nouveaux défis.

En effet, les ENIEG et les ENIET sont encore régies par le décret présidentiel *n°80/185 du 9 juin 1980 portant organisation et fonctionnement des ENI-ENIA et des ENIET-ENIAET*, alors que leur fonctionnement ne cadre plus avec ce texte. La qualité de la formation voulue par le DSCE est mise à mal par ces écoles normales qui n'assurent plus la formation continue des enseignants, les empêchant d'être en phase avec l'évolution environnementale et technologique. De plus, la multiplication des ENIEG et des ENIET comme les autres ordres d'enseignement, n'a pas été suivie d'un effort d'investissement conséquent en infrastructures et en équipements déjà très insuffisants et ne favorisant pas les travaux pratiques.

Enfin les différentes revues sectorielles de l'Education et le diagnostic du système ont mis en exergue les faiblesses suivantes :

- Un pilotage peu rationnel du système du à la faiblesse du dispositif statistique et de partage d'information qui empêche l'instauration d'une culture de résultats ;
- Une programmation des recrutements des enseignants ne tenant pas compte des besoins

effectifs par spécialité ;

- les mauvaises conditions de travail du personnel dues à une étroitesse des locaux administratifs, une insuffisance des équipements et des fournitures de travail;
- La faible implication des milieux socioprofessionnels dans la formation des élèves ;
- L'insuffisance des financements alternatifs.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 331

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Responsable du programme

ONDOA MESSI
Directeur de l'Enseignement Secondaire Général

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer non seulement l'accès et la qualité mais aussi l'efficacité externe des enseignements au secondaire général notamment dans les filières scientifiques	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'admission des élèves dans les filières scientifiques
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	32.0 2014
	Valeur Cible Année cible:	49.91999816894531 2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL
	Action 02:	LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION
	Action 03:	L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
	Action 04:	CONSOLIDATION DES ACTIVITES D'ASSISTANCE SCOLAIRE
	Action 05:	GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL
	Action 06:	ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL
DOTATIONS INITIALES	AE 105 887 491 001	CP 105 864 691 001
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ONDOA MESSI, Directeur de l'Enseignement Secondaire Général	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 331 du Ministère des Enseignements Secondaires a été mis en œuvre dans un contexte caractérisé par :

· une demande de plus en plus forte au niveau du premier cycle de l'Enseignement Secondaire Général, à cause du flux élevé des élèves en fin de cycle primaire ;

· la nécessité de prendre en compte les orientations du DSCE qui prévoit « davantage de filières scientifiques, de laboratoires et de salles informatiques » ;

· la prise en compte de l'approche genre dans l'assistance scolaire ;

· la mise en place d'une nouvelle réglementation des Marchés Publics ;

· la non appropriation des données du budget programme par les différents acteurs chargés de le mettre en œuvre.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif global du programme 331 était d' « améliorer l'offre et la pertinence de l'éducation dans l'Enseignement Secondaire Général, davantage orienté vers les filières scientifiques ». Il s'agissait à travers 04 (quatre) actions financées sur les 06 (six) en 2015, d'atteindre un taux d'inscription dans les filières scientifiques de plus de 49,92 % en 2015.

La construction des nouvelles infrastructures scolaires, l'ouverture de nouveaux établissements

scolaires, l'amélioration constante de la vie scolaire à travers l'offre d'assistance et une bonne organisation des examens et concours ont permis d'apporter une réponse au problème de l'offre et par ricochet de faciliter l'inscription d'un plus grand nombre d'élèves dans les filières scientifiques.

Toutefois, beaucoup reste à faire en matière de construction et d'équipement des laboratoires scientifiques, d'amélioration de l'orientation et des activités post et périscolaires.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	27 %	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	47 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 16 645 765 873	CP 16 622 965 873
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 89 241 725 128	Ecart CP 89 241 725 128
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 15 938 443 215	CP 15 938 443 215
TAUX DE CONSOMMATION	95,75 %	95,88 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Transformation de 65 CES en Lycées ; - Équipement de 30 Laboratoires ; - Création de nouveaux établissements d'enseignement secondaire (pour améliorer l'équité de notre système éducatif) - Construction de 460 salles de classe ordinaires, 30 blocs pédagogiques R+1 (08 salles de classe), 20 salles informatiques +équipement, 50 blocs latrines, 10 blocs administratifs; - Réhabilitation de 200 salles de classe ; - Acquisition de 13 800 tables bancs ; Connexion de 20 établissements au réseau AES-SONEL	
PERSPECTIVES 2016	Les Programmes ayant subi une mutation profonde, cette action est devenue **RENFORCEMENT DE L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**. Ce programme s'attèlera à la (au) - Poursuite de l'accroissement de l'offre par la construction des établissements « clés en mains » ; - Renforcement des activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain ; - Poursuite de l'équipement des établissements nouvellement ouverts en tables- bancs ; - Renforcement de la maintenance des équipements existants - Maitrise du réseau scolaire et allocation des ressources à tous les établissements Création des établissements dans les zones à forte densité démographique	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

NB : Les actions 3 et 4 n'ont pas été financées au cours de l'année 2015.

Action 01 REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

- Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées sans pouvoir permettre à toutes les activités programmées d'être réalisées (formation des enseignants) ;

L'implantation des programmes est rendue possible par l'implication effective des cinq (05) Inspections de Pédagogie /ESG sous la coordination de l'Inspection Générale des Enseignements.

OBJECTIF	Adapter les enseignements aux orientations du DSCE (Besoins de l'économie et de la société)							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des nouveaux programmes pertinents révisés/implentés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Implantation des programmes dans les classes de 4ème /Form III à 95%				Implantation des programmes dans les classes de 4ème /Form III à 95%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 000	5 000	0	0	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Poursuite de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation ; - Poursuite de la révision des programmes selon l'Approche Par Compétence(APC) ; -Insuffisance de la formation des différents maillons de la chaîne.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Amorce de l'implantation des 41 programmes d'études des classes de 4ème /Form III ; -Amorce de l'implantation des guides pédagogiques des programmes d'études des classes de 4ème /FormIII.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées sans pouvoir permettre à toutes les activités programmées d'être réalisées (formation des enseignants) ; -L'implantation des programmes est rendue possible par l'implication effective des cinq (05) Inspections de Pédagogie /ESG sous la coordination de l'Inspection Générale des Enseignements.							
Perspectives 2016	- Poursuite de la formation des formateurs ; - Poursuite de l'implantation des programmes des classes de 3ème /Form IV ; - Révision progressive des programmes d'études du 2nd cycle/ESG.							

Action 02 LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION

- La déconcentration des procédures a permis une meilleure utilisation des ressources allouées ; cependant, il faut relever la qualité approximative de certains ouvrages réalisés du fait d'un manque de suivi et de la qualité des prestataires;

Toutefois, une pression accrue du le nombre croissant de la demande venant du primaire incite à un renforcement des investissements.

OBJECTIF	Renforcer l'offre de formation dans les établissements de l'Enseignement Secondaire Général							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'élève par place assise				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 élèves / place assise				2 élèves / place assise	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 776 850 001	4 754 050 001	4 776 850 001	4 754 050 001	4 222 987 545	4 222 987 545	88,4 %	88,83 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Accroissement démographique ; - Flux élevé d'élèves venant du cycle primaire dû à la mise en œuvre de la politique de la promotion collective ; - Création et ouverture de nouveaux établissements scolaires ; - Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs assignés ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Transformation de 65 CES en Lycées ; - Équipement de 30 Laboratoires ; - Création de nouveaux établissements d'enseignement secondaire (pour améliorer l'équité de notre système éducatif) - Construction de 460 salles de classe ordinaires, 30 blocs pédagogiques R+1 (08 salles de classe), 20 salles informatiques +équipement, 50 blocs latrines, 10 blocs administratifs; - Réhabilitation de 200 salles de classe ; - Acquisition de 13 800 tables bancs ; Connexion de 20 établissements au réseau AES-SONEL Ces réalisations ont permis d'améliorer l'accès par l'augmentation de et de places assises							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La déconcentration des procédures a permis une meilleure utilisation des ressources allouées ; cependant, il faut relever la qualité approximative de certains ouvrages réalisés du fait d'un manque de suivi et de la qualité des prestataires; - Toutefois, une pression accrue du le nombre croissant de la demande venant du primaire incite à un renforcement des investissements.							
Perspectives 2016	Les Programmes ayant subi une mutation profonde, cette action est devenue **RENFORCEMENT DE L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE** - Poursuite de l'accroissement de l'offre par la construction des établissements « clés en mains » ; - Renforcement des activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain ; - Poursuite de l'équipement des établissements nouvellement ouverts en tables- bancs ; Renforcement de la maintenance des équipements existants.							

Action 03	L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE							
OBJECTIF	Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des élèves							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des services d'orientation scolaire fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		33.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 CONSOLIDATION DES ACTIVITES D'ASSISTANCE SCOLAIRE

OBJECTIF	Améliorer le rendement des élèves à travers l'assistance scolaire							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des élèves ayant beneficiés de l'assistance scolaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 05 GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Toutes les activités prévues dans cette action ont été réalisées. Cependant, les résultats obtenus n'ont pas été les mêmes d'un établissement scolaire à l'autre, du fait de la répartition inégale des ressources, et de la situation géographique : un meilleur résultat a été obtenu dans les établissements situés en zone urbaine. Les ressources prévues pour cette action ont servi en grande partie au fonctionnement des établissements scolaires.

OBJECTIF	Assurer un fonctionnement adéquat des établissements d'enseignement secondaire général							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de réalisation des activités programmées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0				95%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	98 977 716 000	98 977 716 000	9 735 995 872	9 735 995 872	9 582 535 670	9 582 535 670	98,42 %	98,42 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance des ressources financières allouées aux activités, au regard du nombre élevé d'établissements ; - Effectifs pléthoriques des élèves dans les établissements situés en zone urbaine ; - Sous-effectifs des élèves dans les établissements situés en zone rurale ; - Enclavement de certaines localités. - La non prise en compte des nouveaux établissements dans l'application PROBMIS ce qui conduit à l'absence de crédits de fonctionnement dans certains établissements ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation des jeux FENASSCO ; - Organisation des journées de philosophie, du bilinguisme ; - Organisation de la journée de l'enseignant ; - Organisation, suivi et évaluation des activités administratives et pédagogiques ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les activités prévues dans cette action ont été réalisées. Cependant, les résultats obtenus n'ont pas été les mêmes d'un établissement scolaire à l'autre, du fait de la répartition inégale des ressources, et de la situation géographique : un meilleur résultat a été obtenu dans les établissements situés en zone urbaine. Les ressources prévues pour cette action ont servi en grande partie au fonctionnement des établissements scolaires.							
Perspectives 2016	- Maitrise du réseau scolaire et allocation des ressources à tous les établissements - Création des établissements dans les zones à forte densité démographique ; - Amélioration du système d'information sur le fonctionnement des établissements ;							

Action 06 ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées pour la réalisation des activités programmées. Les examens et concours ont bénéficié d'une bonne organisation interne et d'un dévouement des enseignants.

OBJECTIF	Améliorer l'organisation des examens et concours							
Indicateur	Intitulé:		taux de réalisation des activités d'organisation des examens et concours officiels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0				100 %	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100 %					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 132 920 000	2 132 920 000	2 132 920 000	2 132 920 000	2 132 920 000	2 132 920 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Nombre de matières croissant du fait de nouvelles disciplines ; - Difficulté à atteindre les centres d'examen notamment dans les zones de guerre.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition et déploiement du matériel d'examen ; - Confection des épreuves d'examens ; - Inscription des candidats aux différents examens et concours ; - Déroulement des épreuves ; - Organisation des corrections et des opérations de délibération ; -Publication des résultats.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées pour la réalisation des activités programmées. Les examens et concours ont bénéficié d'une bonne organisation interne et d'un dévouement des enseignants.							
Perspectives 2016	- Audit interne de l'organisation des examens ; - Poursuite du processus d'acquisition des diplômes; - Meilleure prise en charge des examinateurs.							

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 332

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Responsable du programme

ONDOA MESSI
Directeur de l'Enseignement Secondaire Général

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Accroître la qualité et l'offre tout en assurant une meilleure professionnalisation des enseignements	
Indicateur	Intitulé:	taux d'accroissement du nombre de diplômé de l'enseignement secondaire technique et professionnel
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	0.0 2014
	Valeur Cible Année cible:	10.0 2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
	Action 02:	AUGMENTATION DE L'OFFRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
	Action 03:	MISE EN PLACE DES LYCEES PROFESSIONNELS DE METIERS
	Action 04:	RENFORCEMENT DES ACTIVITES D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
	Action 05:	CONSOLIDATION DES ACTIVITES D'ASSISTANCE SCOLAIRE
	Action 06:	GESTION DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (CETIC, LYCEE TECHNIQUES)
	Action 07:	ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
DOTATIONS INITIALES	AE 77 365 921 920	CP 77 365 921 920
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ONDOA MESSI, Directeur de l'Enseignement Secondaire Général	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 332 du Ministère des Enseignements Secondaires a été exécuté dans un contexte général caractérisé par les éléments se rattachant à l'environnement socioéconomique et surtout dans un contexte forte contrainte budgétaire.

S'agissant de l'environnement socioéconomique, on n'a toujours noté en 2015 l'effectif pléthorique dans les salles de classe en zone urbaine et les ateliers et une forte théorisation des enseignements du fait de l'insuffisance des infrastructures et des équipements didactiques qui sont pour la plupart obsolètes.
Pour faire face à cette situation, le ministère a adopté la stratégie suivante : la poursuite de la refonte des programmes, l'augmentation de l'offre dans l'enseignement secondaire technique et professionnel, la gestion des CETIC et des Lycées Techniques.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif du programme 332 était d'adapter les enseignements offerts aux besoins en qualifications du marché de l'emploi.
Conformément aux domaines de compétences du Ministère des Enseignements Secondaires, il s'agissait de parvenir à un niveau d'adaptation des formations offertes dans nos CETIC et Lycées Techniques aux emplois disponibles entre autre dans les grands projets structurants. Concrètement, il s'agissait en prévision de 2015 de:

- quitter de 23 programmes en 2014 à 40 programmes implantés en 2015,
- rendre fonctionnel les mini incubateurs existants,
- construire et équiper les ateliers afin de ramener le ratio élève poste de travail de 21 élèves par poste de travail en 2014 à 2 élèves par poste de travail en 2016,
- Ramener le taux de réussite aux examens officiels de 49 %en 2014 à 55**%** en 2015.

D'où les réalisations courant 2015 suivantes:

- Pour la refonte des programmes, 05 nouveaux programmes développés (02 en Technique industrielle et 03 en Science des Technologies du Tertiaire),
- En équipement et infrastructure :

o La construction et l'équipement du Lycée agricole de Yabassi ;

o 80 blocs de 02 salles de classes construites, 11blocs latrines construits, 25 ateliers construits, 2880 tables bancs acquis, 10 ordinateurs acquis, 14 ateliers équipés en matériel didactique, 06 établissements connectés au réseau ENEO

- le taux de réussite aux examens officiels est de l'ordre de 50,04 %.
- Le ratio élève poste de travail n'a pas connu un changement sensible, par ce que la demande est reste croissante comparée a l'offre.
- Les activités de gestion des établissements d'enseignement technique et professionnel ont été réalisées à 100%,
- Le taux de réalisation des activités d'organisation des examens et concours a été de 100%.

Les bonnes performances pourraient être améliorées si les dotations allouées au programme étaient augmentées afin de marquer la priorité accordée par le MINESEC à la professionnalisation des enseignements.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	13,89%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	20%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 761 324 393	CP 7 761 324 393
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 69 604 597 527	Ecart CP 69 604 597 527
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 232 482 943	CP 7 232 482 943
TAUX DE CONSOMMATION	93,19 %	93,19 %
JUSTIFICATION DU		

RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- -La prise en compte des nouvelles filières et spécialités a augmenté les coûts de l'organisation des examens officiels, - -Le non respect du Plan de Travail Annuel (PTA) entrainant la consommation irrationnelle des crédits alloués, - -L'absence du dialogue de gestion influence négativement l'optimisation du rendement du programme avec entre autre l'omission de dotation budgétaire pour certains établissements.
PERSPECTIVES 2016	- Poursuivre le renforcement des travaux pratiques dans les CETIC et LT existants; - Mener une étude approfondie d'une nouvelle stratégie-programme dénommée concept innové des travaux utilitaires avec son modèle intégré de mise en place fonctionnant en tandem avec l'interface école-entreprise ; - Amorcer la mise en place de la stratégie-programme (travaux de production d'application) qui devrait renforcer les travaux pratiques dans les établissements d'enseignement technique et optimiser la matière d'œuvre ; - Poursuivre l'élaboration des référentiels de formation ; - Construire et mettre en place des lycées professionnels de métiers ; - Promouvoir les filières et spécialités porteuses en adéquation avec les grands projets structurants et les besoins des milieux socioprofessionnels ; - Payer toutes les primes de tous les intervenants des différents examens avant le départ en congé des enseignants; - Accroître les ressources financières nécessaires à l'action 2, à l'action 6, du programme 332 ; - Trouver le financement nécessaire pour finaliser l'équipement du Lycée agricole de Yabassi - Mieux définir les activités à prendre en compte dans les calculs statistiques portés sur la gestion des établissements ; - Accroître l'assistance et le nombre de services d'orientation scolaire dans les établissements scolaires ; - Améliorer la formation des formateurs ; - Dynamiser le partenariat public-privé ; - Dynamiser l'interface école-entreprise ; - Construire et équiper les établissements ouverts ; - Accroître le budget de fonctionnement des établissements scolaires ; - Accélérer le processus de la contractualisation ; - Elaborer le plan directeur de développement de l'enseignement technique et professionnel ; - Etablir une plate forme d'échanges entre le MINESEC et les organismes d'insertion socioprofessionnelle.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 333

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL

Responsable du programme

NDISSARA Philémon

Inspecteur de Pédagogie chargée de l'Enseignement Normal

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Arrimer la formation des enseignants et des formateurs aux besoins du secteur de l'éducation	
Indicateur	Intitulé:	% des programmes de formation pertinent implantés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	0.0 2014
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL
	Action 02:	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES
	Action 03:	ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE NORMAL
	Action 04:	GESTION DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES (ENIEG-SP, ENIEG, ENIET)
DOTATIONS INITIALES	AE 34 303 300 145	CP 34 277 200 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDISSARA Philémon, Inspecteur de Pédagogie chargée de l'Enseignement Normal	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La formation des enseignants dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENIEG et ENIET) souffrent de plusieurs lacunes :

- L'absence d'un cadre institutionnel : Le décret présidentiel N°80/195 du 9 juin 1980 portant organisation et fonctionnement des ENI-ENIA et des ENIET-ENIAET utilisé par les ENIEG et ENIET n'est pas adapté. Les dispositions de ce décret prévoient que les élèves-maîtres soient boursiers et directement intégrés à la Fonction Publique à l'issue de leur formation. Or, ce n'est pas le cas pour les élèves-maîtres des ENIEG et ENIET. De plus, la donne a changé. Les Ecoles Normales d'Instituteurs doivent désormais former des enseignants qui répondent aux besoins de l'emploi, de l'enseignement fondamental, de l'alphabétisation et de l'éducation inclusive, l'environnement. Les enseignants qui y sortent doivent maitriser les technologies de l'information et de la communication, assurer la maîtrise et l'enseignement des deux langues officielles (l'anglais et le français) et être capables de les enseigner à leurs élèves dans leur zone d'intervention. Bien plus, les Ecoles Normales d'Instituteurs doivent assurer la formation continue des enseignants et devenir de véritables centres de perfectionnement, de recyclage et de spécialisation ;
- Les programmes de formation et les guides d'évaluation utilisés par les ENIEG et les ENIET sont désuets. Ils ne tiennent pas compte des orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la Stratégie sectorielle de l'Education et de l'évolution environnementale ;
- La faible intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les ENIEG et ENIET ;
- L'insuffisance des infrastructures scolaires, des équipements et des matériels didactiques

dans les ENIEG et ENIET ;

- l'insuffisance du personnel enseignant dans les ENIEG et ENIET.

Or, au regard des orientations de la Constitution, de la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, du DSCE et de la Stratégie sectorielle de l'Education, l'Etat a l'obligation d'ouvrir des Ecoles pour l'atteinte de l'objectif d'universalisation de l'Enseignement fondamental, de les pourvoir en enseignants et d'assurer une formation de qualité. Dans cette perspective, l'Enseignement Normal est fortement interpellé car la mise en œuvre de toutes ces orientations nécessite qu'on ait des enseignants en nombre suffisant et que ceux-ci disposent des compétences nécessaires pour assurer une formation de qualité. Le Programme 333 ou Développement de l'Enseignement Normal doit faire de la formation des Instituteurs une plate forme de l'émergence à l'horizon 2035. L'efficacité interne de tout système éducatif dépend fortement du type de formation que l'on doit donner aux Instituteurs et induit les ressources humaines à mettre à la disposition de l'Etat Camerounais.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif du programme 333 était de développer l'Enseignement Normal pour arrimer la formation des Enseignants et des formateurs aux besoins du secteur de l'éducation. Il s'est agi de refondre ou réviser les contenus des programmes d'études dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) aux fins de l'adapter à l'évolution actuelle de la société et au type d'homme que le politique veut voir ancré dans son environnement. Les 20 programmes pertinents à implanter dans les ENIET et les ENIEG concourent à améliorer la formation de ces Instituteurs nouveau régime qui prendront en main la destinée de l'encadrement des acquisitions des élèves à l'Enseignement fondamental.

Pour l'Enseignement Technique, les programmes révisés concernent les 10 spécialités suivantes : Bureautique et Communication Administrative (BCA), Comptabilité et Gestion (CG), Economie Sociale et Familiale (ESF) pour le Tertiaire, Froid et Climatisation (FC), Installation Sanitaire (IS), Electricité (EL), Couture Floue (CF), Menuiserie (MENU), Maintenance Industrielle (MI), Construction en Maçonnerie et Béton Armé (CMBA) pour les Techniques Industrielles. Ces nouveaux programmes sont à leur deuxième année de mise en œuvre sur le terrain et l'implantation est toujours en cours pour permettre à tous les maillons de la chaine de formation de se les approprier. La première évaluation aura lieu en 2017 avec l'organisation de l'examen CAPIET version nouveaux programmes.

Pour ce qui est de l'Enseignement Général, les programmes révisés concernent les trois niveaux de formation à savoir BEPC, PROBATOIRE et BACCALAUREAT dans le sous système francophone, ceux du sous système anglophone à savoir one year course, two years course et three years course. A ceux là s'ajoutent le guide de stages pratiques des élèves-maîtres dans les ENIEG et les référentiels du CAPIEMP dans les deux sous systèmes francophone et

anglophone. Ces programmes ont été testés sur un an, et les enseignants ont été formés à leur appropriation à travers les séminaires animés par les Inspecteurs Pédagogiques Nationaux (IPN) afin de leur expliquer comment utiliser et mettre en pratique lesdits programmes.
Au niveau national, une fiche d'évaluation a été mise sur pied pour permettre aux différents intervenants de porter les difficultés rencontrées et si possible les amendements. A ce sujet, il a été observé les problèmes suivants :
- les disciplines sociologie et philosophie : la mise en application de certains concepts tels que démographie et éducation comparée. Il a été demandé de mettre l'accent sur le système éducatif camerounais et non sur les autres (étrangers) afin de l'adapter à la réalité camerounaise. Pour cela, la prise en compte de la Stratégie Sectorielle de l'Education et le Document de Stratégie et de la Croissance Economique (DSCE) par les enseignants doit être effective ;
- la discipline mathématique : il fallait d'abord l'enseigner aux élèves-maîtres avant d'entrer dans la didactique. A ce sujet, des enseignants de mathématiques ont été affectés dans les établissements pour pallier à ce manquement ;
- l'enseignement agricole dans les ENIEG a été reformé car il fallait mettre l'accent sur la pratique et non seulement la théorie. A cet effet, le projet de l'enseignement agricole PIEFARES (Projet d'Intégration de l'Enseignement et de la Formation Agricole et Rurale dans les Etablissements Scolaires) a vu le jour dans les ENIEG. C'est un projet MINEDUB/MINESEC piloté par le MINAGRI et qui a pour but l'élaboration des programmes agricoles ;
- la discipline recherche/action a remplacé les mémoires dans les ENIEG. Les enseignants ont eu des difficultés à s'approprier les concepts (rejet systématique). Pour y remédier, la méthodologie leur a été expliquée tout comme l'utilisation des résultats de recherche pour résoudre les problèmes professionnels et les pratiques de classe. Ce qui a pour effet positif la professionnalisation de l'enseignant qui devient, de ce fait, créatif, innovant, communicateur et qui peut donner des avis liés à sa profession.
- les quotas horaires liés à l'enseignement de certaines disciplines ont été soulevés. Pour pallier à ce problème, l'on a suggéré de permettre à l'élève-maître de faire des recherches avant d'entrer en salle de classe.
Par ailleurs, le cours sur la Gestion des apprentissages et de la classe selon l'enseignement explicite qui cadre mieux avec la formation des formateurs, a bénéficié du soutien de l'Université LAVAL (cours dispensé par le Professeur Gauthier).

Le résultat après la mise en place de ces programmes est que seuls les élèves-maîtres compétents et méritants sont reçus au CAPIEMP à la suite des épreuves théoriques et pratiques. Il y a eu une bonne appropriation des programmes par les enseignants et, tout se déroule dans de bonnes conditions car les acteurs eux-mêmes ont évalués leurs programmes.

L'accompagnement fait en infrastructures, constructions des nouvelles salles de classe, ateliers et réhabilitations permet d'offrir un cadre idéal à la formation améliorée des Instituteurs.
Il s'est agit, en somme, de mettre l'Instituteur au cœur de l'apprentissage ascendant et

descendant des élèves à tous les cycles d'enseignement, ce en s'adaptant aux recommandations du DSCE. Malgré la modicité des moyens mis à la disposition de ce programme, les actions ont été menées pour répondre à la vision du Cameroun à l'horizon 2035. Le taux de réalisation ne traduit pas exactement tous les besoins du programme qui nécessite des investissements énormes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Nouveaux programmes des Ecoles Normales d'Instituteurs validés	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 206 308 107	CP 4 180 207 962
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 30 096 992 038	Ecart CP 30 096 992 038
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 061 170 486	CP 4 061 170 486
TAUX DE CONSOMMATION	96,55 %	97,15 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- 20 Nouveaux programmes élaborés et implantés.	
PERSPECTIVES 2016	- Implantation des nouveaux programmes dans les Ecoles Normales d'Instituteurs; - Organisation des séminaires de formation des Enseignants des Ecoles Normales d'Instituteurs aux nouveaux programmes; - Suivi/Evaluation des nouveaux programmes implantés ; - Renforcer les structures en TIC dans les Ecoles normales d'Instituteurs.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL

OBJECTIF	Adapter les formations aux besoins en qualification de l'environnement et de la société							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des curricula révisés/implantés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES

OBJECTIF	Renforcer les capacités d'accueil des Ecoles Normales secondaires en infrastructures, équipements et en personnel							
Indicateur	Intitulé:	Ratio élèves/ salles de classe et place assise					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	90.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	40.0					50%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	50% (Salle de classe : EG=40 ; ET=25 Poste de travail : EG=12 ; ET= 7)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 842 900 000	1 816 800 000	1 838 774 680	1 812 674 680	1 707 163 150	1 707 163 150	92,84 %	94,18 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Difficulté d'appropriation de la réforme des marchés publics par les responsables des Services Déconcentrés ; - Retard dans le processus de passation des marchés ayant impacté négativement sur la qualité des ouvrages réalisés ; - Démarrage tardif de l'exécution du Budget de l'Etat; - Transfert de l'Enseignement Normal Général du MINEDUB au MINESEC.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 7 bâtiments R+1 de 8 salles de classe chacune construits; - 30 blocs de 2 salles de classe construits ; - 6 bâtiments administratifs construits ; - 2 bâtiments réhabilités ; - 2500 tables-bancs acquis ; - 8 blocs latrines construits ; - 9 bureaux pour enseignants acquis ; - 1 adduction en électricité établie.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs assignés ; - L'objectif sur les salles de classe est atteint, mais pas celui des postes de travail. Ceci est du à la faiblesse de l'enveloppe budgétaire qui entraine le saupoudrage financier dans ladite action ; - Le résultat obtenu est dû au fait que la plupart des projets sont à gestion déconcentrée, ce qui facilite les procédures d'attribution des marchés, l'exécution des travaux et la consommation des crédits ; - Multiplication de contrôles par les services techniques centraux et l'appui de la communauté éducative.							
Perspectives 2016	- Poursuivre l'accroissement de l'offre par la construction des infrastructures et la réhabilitation des établissements; - Renforcement des activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain ; - Accroître la Construction et l'Equipement des ateliers et laboratoires.							

Action 03	ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE NORMAL

OBJECTIF	Améliorer l'organisation des examens et concours							
Indicateur	Intitulé:		taux de réalisation des activités d'organisation des examens et concours officiels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	481 500 145	481 500 000	145	0	0	0	0 %	0 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Arriérés des indemnités et primes de participation dues aux examinateurs ; - Lenteurs dans le processus de passation des marchés avec l'entrée en scène du nouvel acteur qu'est le MINMAP ; - Accroissement du nombre d'établissements à superviser suite au transfert de l'Enseignement Normal Général du MINEDUB au MINESEC.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition et déploiement du matériel d'examen ; - Confection des épreuves d'examens ; - Inscription des candidats aux différents examens et concours ; - Déroulement des épreuves et évaluation des élèves finissants ; - Organisation des corrections et des opérations de délibération ; - Publication des résultats.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Bonne organisation et exécution des examens CAPIEMP ET CAPIET et des concours d'entrée dans les ENIEG et ENIET.
Perspectives 2016	- Cette action ne correspondant pas à une politique publique, elle devrait donc être considérée comme une activité dans le cadre de l'action 05 « Gestion des établissements scolaires ». - Acquisition des diplômes ; - Amélioration des ressources financières et matérielles ; - Audit de l'organisation des examens et concours (PM).

Action 04 GESTION DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES (ENIEG-SP, ENIEG, ENIET)

OBJECTIF	Assurer un fonctionnement adéquat des ENIEG-SP							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de réalisation des activités programmées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	31 978 900 000	31 978 900 000	2 367 533 282	2 367 533 282	2 354 007 336	2 354 007 336	99,43 %	99,43 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Effectifs pléthoriques des élèves dans les établissements situés en zone urbaine ; - Sous-effectifs des élèves dans les établissements situés en zone rurale et dans certaines filières; - Enclavement de certaines localités.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Exécution des activités pédagogiques et administratives ; - Tenue des conseils des études des ENIEG et ENIET ; - Elaboration et distribution du canevas de projet des établissements ; - Suivi des activités dans les ENIEG et ENIET ; - Organisation des journées portes ouvertes ; - Participation à la journée de l'enseignant ; - Participation aux journées bilinguisme ; - Organisation, suivi et évaluation des activités pédagogiques et administratives ; -Elaboration et distribution des outils de pilotage pour les ENIEG et ENIET							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Canevas du projet d'établissement mis à la disposition des Chefs d'établissements.							
Perspectives 2016	- Amélioration du système d'information sur le fonctionnement des établissements ; - Amélioration des ressources financières allouées aux activités, au regard du nombre élevé d'établissements ; - Mise en œuvre d'un dispositif de calcul des indicateurs de performance et du programme.							

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 334

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Responsable du programme

MINKONGO Louis Thomas
Directeur des Ressources Financières et Matérielles

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités programmées au MINESEC
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	95.0 2013
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION
	Action 02:	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINESEC
	Action 03:	GESION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESEC
	Action 04:	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
	Action 05:	SUPERVISION DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Action 06:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Action 07:	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINESEC
DOTATIONS INITIALES	AE 34 716 187 079,1	CP 33 970 187 079
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MINKONGO Louis Thomas, Directeur des Ressources Financières et Matérielles	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 334 : Gouvernance et Appui institutionnel a été exécuté dans un contexte général caractérisé principalement par l'insuffisance de bureaux et de postes de travail. Le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 a doté le Ministère des Enseignements Secondaires de trois nouvelles structures centrales (deux directions et une Inspection). De nouveaux bureaux n'ayant pas encore été mis à disposition, 25% des personnels des services centraux se trouvent dans une situation qui ne favorise pas l'atteinte de résultats (directions sans secrétariat, ratio nombre de personnels par poste de travail élevé, etc.)

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif général poursuivi par ce programme était d'« Assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources ».

Cet objectif a été globalement atteint, avec un résultat technique approchant les 99% et un taux de réalisation de l'indicateur estimé à 98%.

Des efforts pour atteindre la valeur cible de 100 % en 2016, doivent être poursuivis notamment en ce qui concerne :

- Le renforcement de Suivi-Evaluation,
- Le financement approprié des projets d'exécution de certains travaux de construction (Délégations Régionales, des sièges du l'OBC et du GCE Board).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	95,09 %	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	98,57 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 223 659 501 772,1	CP 222 913 501 772
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -188 943 314 693	Ecart CP -188 943 314 693
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 222 808 341 961	CP 222 808 341 961
TAUX DE CONSOMMATION	96,62 %	99,95 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment : - A la poursuite d'aménagement et d'équipement des bureaux tant au niveau central que déconcentré ; - A l'organisation des activités au niveau de la coordination centrale (organisation régulière des réunions de coordination) ; - A la multiplication de missions de suivi et de contrôle de l'exécution du budget du ministère (descentes sur le terrain des responsables du ministère).	
PERSPECTIVES 2016	- La production des annuaires statistiques, l'immatriculation des établissements scolaires et leur géo-référencement ; - La construction/réhabilitation et l'équipement des délégations régionales, départementales, ainsi que des structures en charge de la gestion des examens, notamment l'Office du Baccalauréat et le General Certificate of Education Board ; - Le renforcement des capacités des différents acteurs de la communauté éducative dans le domaine de la lutte contre la corruption en milieu scolaire ; - L'appui aux établissements scolaires privés. - La réhabilitation et équipement des locaux devant abriter services centraux.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2015 du Ministère des Enseignements Secondaires permet de réaliser un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, la deuxième année de mise œuvre du budget programme aura permis au Ministère des Enseignements Secondaires de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à une gestion optimale des finances publiques.

Si ces premiers résultats peuvent sembler encourageants dans l'ensemble, des corrections profondes méritent d'être apportées à la préparation des programmes, au contenu des programmes, des actions et à la définition des indicateurs.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La contribution du Ministère des Enseignements Secondaires à la mise en œuvre avec succès de la politique de développement consignée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) intervient dans le cadre du développement humain et « *participe non seulement de l'amélioration des conditions de vie des populations mais aussi, de la disponibilité d'un capital humain solide capable de soutenir la croissance économique* ». Ainsi en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère des Enseignements Secondaires s'est fixé comme objectif stratégique : *« Elargir l'accès à l'éducation dans le sous-système tout en corrigeant les disparités, Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif, Développer un partenariat efficace avec les différents membres du corps social et Améliorer la gouvernance dans le sous-secteur des enseignements secondaires».* Pour atteindre ces objectifs, quatre programmes ont été mis en œuvre : (i) Programme 331 « Développement de l'enseignement secondaire général », (ii) Programme 332 « Développement de l'enseignement secondaire technique, et professionnel », (iii) Programme 333 « Développement de l'enseignement normal secondaire » et (iv) Programme 334 « Gouvernance et Appui institutionnel ».

- Le programme « **Développement de l'enseignement secondaire général »** dont l'objectif fixé est d'améliorer l'offre et la pertinence de l'éducation dans l'Enseignement secondaire général davantage orienté vers les filières scientifiques.

Globalement, le résultat atteint de 47% de réalisation de l'indicateur en 2015 est encourageant malgré la tendance à la baisse du résultat technique qui reste fixé à 27% contrairement aux années précédentes (2013 et 2014).
Ce résultat est obtenu grâce :
La maîtrise progressive de la carte scolaire;
o L'ouverture de nombreux nouveaux établissements ;

o L'amélioration du système d'information sur le fonctionnement des établissements ;
o L'accroissement de l'offre par la construction des infrastructures scolaires;
o Au renforcement des activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain.

Toutefois, certains obstacles doivent être levés notamment :
o Le problème d'insuffisance des enseignants ;
o Les conditions de vie des enseignants dans certaines zones ;
o L'absence d'énergie électrique dans la plupart des établissements d'Enseignement Secondaire Général ;
o L'ouverture des établissements dans les zones à faible densité démographique ;
o L'inadéquation des ressources allouées avec les besoins réels ;
o La nébuleuse BOKO-HARAM.

- Pour ce qui du **« Développement de l'enseignement secondaire technique, et professionnel »,** et donc l'objectif fixé est *d'accroître la qualité et l'offre tout en assurant une meilleure professionnalisation des Enseignements*, connait un taux de réalisation technique de 13,89 % avec 05 nouveaux programmes implantés ce qui porte le nombre de nouveaux programmes implantés à 28 sur les 32 attendus.

- Le **Développement de l'Enseignement Normal Secondaire** dont l'objectif visé étant de « *Développer l'Enseignement Secondaire Normal pour une meilleure efficacité interne et externe* » connait une réalisation technique de 100% avec les nouveaux programmes des Ecoles Normales d'Instituteurs implantés. Ce taux est la résultante des situations suivantes :
o Le transfert de l'Enseignement Normal Général ne s'est pas accompagné du transfert des archives, situation qui a imposé un état des lieux préalable à travers les régions du territoire national ;
o Démarrage tardif de l'exécution du budget programme ;
o Nécessité de produire les programmes pour les deux sous-systèmes : anglophone et francophone ;
o La non maîtrise de la nouvelle approche méthodologique par les responsables de la chaine pédagogique ;
o Retard observé dans la recherche du financement extérieur ;
o Nécessité de renforcement des capacités des personnels devant assurer le suivi pédagogique et administratif des activités dans les écoles.

Pour le programme support : **Gouvernance et Appui institutionnel**
et dont l'objectif visé est d'« Assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources »: L'atteinte des résultats du programme (*résultat technique estimé à 95.09% et un taux de réalisation de l'indicateur évalué à* 98,57*%)* a été possible grâce notamment à:
o une bonne organisation du travail au niveau de la coordination centrale (organisation régulière des réunions de coordination),

o un suivi de proximité de l'exécution du budget du ministère (descentes sur le terrain des responsables du ministère).

3.2. LEÇONS APPRISES

Au cours de l'exercice 2015, les principales leçons apprises par le MINESEC dans l'exécution de son budget programme restent celles relevées en 2014 et sont les suivantes :

- L'insuffisance de formation des cadres en charges de l'élaboration, de l'exécution et du suivi/évaluation du budget programme est un grand handicap pour un pilotage efficace des actions entreprises ;
- La nécessité pour chaque responsable d'élaborer un tableau de bord pour bien piloter les activités et progresser avec efficacité vers l'atteinte du résultat.
- L'importance d'une détermination d'indicateurs de performance précis;
- Le budget programme est fondé sur des objectifs d'utilité, d'efficacité et d'efficience c'est-à-dire basé sur le triptyque **« objectifs-ressources-résultats** »
- La nécessité de mettre en place la charte de gestion,
- Le non financement de certaines actions (Réforme des programmes et Amélioration de la qualité de l'orientation scolaire) qui aurait pu contribuer à un plus grand développement de l'Enseignement Secondaire,
- Les besoins en éducation restent importants dans les grandes villes.

3.3. PERSPECTIVES 2016

Malgré les efforts réalisés par le gouvernement pour le développement des Enseignements Secondaires, de nombreux problèmes subsistent dans le sous-secteur. Ceux-ci sont de trois (03) ordres :

- L'insuffisance des capacités d'accueil des flux d'élèves et du personnel enseignant ;
- la faible efficacité interne du sous système qui se traduit par le taux élevé de redoublement et de déperdition scolaire ;
- la faible efficacité externe qui se traduit par l'inadéquation entre les formations offertes et les besoins du marché de l'emploi et le faible arrimage du second cycle de l'Enseignement Secondaire Général à l'Enseignement Supérieur.

Par ailleurs, les valeurs de certains indicateurs ciblés dans les programmes et les actions sont collectées difficilement. Cette situation est essentiellement due au fait que chacun des programmes aborde les même problématiques avec des solutions différentes. Par conséquent, le MINESEC a décidé de reconfigurer ses programmes opérationnels en s'assurant que chaque programme aborde une et une seule problématique.

A cet égard, un programme opérationnel sera consacré à l'accès tandis qu'un autre programme opérationnel sera consacré à la pédagogie. Le troisième programme opérationnel sera

consacré au rendement externe. Dans le cadre de cette nouvelle dynamique, le programme 334 « gouvernance et appui institutionnel » subira aussi une profonde mutation..